

Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement
Pierrefonds/Senneville



Assemblée du 3 novembre 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 3 novembre 2003

Numéro de la résolution CA03 020379

MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME
ARRONDISSEMENT PIERREFONDS/ SENNEVILLE
CRÉER UNE AIRE D'AFFECTATION INSTITUTIONNELLE
À MÊME UNE AIRE D'AFFECTATION RURALE SUR LE
LOT 3 070 207

**Il est proposé par le conseiller Bertrand A. Ward
appuyé par le conseiller René E. LeBlanc**

DE DEMANDER au Conseil municipal de modifier le
plan d'urbanisme, plus précisément le plan des
grandes affectations du sol, sur une partie du territoire
de l'ancienne ville de Pierrefonds :

D'ADOPTER le projet de règlement modifiant le plan
d'urbanisme de l'ancienne Ville de Pierrefonds de
manière à créer une aire d'affectation institutionnelle à
même une aire d'affectation rurale sur le lot 3 070 207
situé sur le boulevard Gouin Ouest près de la rue
Pilon;

DE SOUMETTRE le dossier à l'Office de consultation
publique de Montréal pour qu'il tienne une assemblée
publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur
l'aménagement et l'urbanisme conformément au
paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (annexe
1) de la Charte de la Ville;

DE DÉLÉGUER à la Greffière de la Ville le pouvoir de
fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1033050115

Monique WORTH

Présidente du conseil d'arrondissement

MODIFICATION TO PIERREFONDS/SENNEVILLE
BOROUGH PLANNING PROGRAMME - CREATE AN
INSTITUTIONAL LAND USE AREA FROM AN
AGRICULTURAL LAND USE AREA ON LOT
3 070 207

**It was moved by Councillor Bertrand A. Ward
seconded by Councillor René E. LeBlanc**

TO REQUEST the Municipal Council to modify the
Planning Programme, particularly the general
policies on land use plan, on a part of the territory
of the former City of Pierrefonds:

TO ADOPT a draft by-law that will modify the
Planning Programme of the former City of
Pierrefonds so as to create an institutional land
use area from the agricultural land use area on lot
3 070 207 located on Gouin Boulevard West,
close to Pilon Street;

TO SUBMIT this file to the Montral Office of Public
Consultation that will hold a public meeting
according to the provisions of Section 109.2 of the
Act respecting land use planning and
development and in accordance with Section 83
(Annex 1), 1st paragraph, subsection 2 of the
Municipal Chart;

TO DEPUTIZE to the City Clerk the authority of
fixing the date, time and place of the public
meeting.

UNANIMOUSLY ADOPTED

Suzanne CORBEIL

Secrétaire d'arrondissement